



OID NOGA SAB FB

--	--	--	--

Veuillez s.v.p. rappeler ce numéro **OID** sur toute correspondance et lors de tout appel téléphonique.

Statistique monétaire des entreprises / UWSA

Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel

Renseignements, précisions, communications:

Tél. 0800 20 10 10 (numéro gratuit)

E-Mail: mon.uwsa@bfs.admin.ch

Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement des entreprises en 2022

Veuillez utiliser un stylo noir ou bleu et écrire en lettres majuscules uniquement dans les cases prévues à cet effet.

EXEMPLE

Lorsqu'un choix de réponses est proposé, veuillez marquer d'une croix la ou les réponse(s) voulue(s):



Veuillez aligner les chiffres à droite et les inscrire bien à l'intérieur des cases.

Les montants doivent être arrondis en milliers de francs: p.ex. 387'500 = 388

388

Informations générales

La présente enquête porte sur l'exercice **2022** (bilan clôturé entre le 1.5.2022 et le 30.4.2023). **L'unité retenue est l'entreprise** définie comme la plus petite unité juridique exerçant une activité économique. Veuillez répondre au présent questionnaire **en tenant compte de l'ensemble des établissements de votre entreprise.**

Votre réponse est très importante pour la qualité des résultats de l'enquête, **même si vous n'avez que peu ou pas de dépenses de protection de l'environnement.**

Personne de référence dans votre entreprise pour tout complément d'information

Prénom:

Nom:

Téléphone: / - -

E-mail:

Personnes occupées au 30 septembre 2022 (y compris patrons, gérants, directeurs, auxiliaires, apprentis, stagiaires, collaborateurs familiaux, travailleurs à domicile, etc.)*

	90% ou plus	entre 50% et 89%	moins de 50%
Nombre de personnes occupées (taux d'occupation)	105	106	107

* Pour faciliter la lecture, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

Dépenses de protection de l'environnement

La **protection de l'environnement** englobe l'ensemble des actions et des activités dont l'**objectif premier** est de collecter, de traiter, de réduire, de prévenir ou d'éliminer la pollution et les impacts environnementaux résultant de l'**activité courante de votre entreprise**, à quelque niveau que ce soit: production, maintenance, formation, logistique, achat, gestion, bâtiment, etc.

Les dépenses de protection de l'environnement sont la **somme des investissements et des dépenses courantes** nécessaires pour entreprendre ces activités. **En sont toutefois exclues**, bien qu'elles puissent avoir un impact favorable sur l'environnement, les dépenses destinées à assurer ou accroître la sécurité et la santé du personnel sur le lieu de travail (casques et autres mesures anti-bruit, désamiantage, etc.), celles découlant d'exigences techniques liées à la production et celles dont l'objectif premier est de réduire les coûts liés à la consommation de matières premières, d'eau ou d'énergie, et non de protéger l'environnement.



Dépenses de protection de l'environnement 2022

Les **redevances communales** liées à la gestion des eaux usées et des déchets **concernent toutes les entreprises** et sont à déclarer dans le premier tableau avec les autres achats de services à des tiers.

Les montants qui se rapportent à plus d'un domaine environnemental sont à répartir dans les domaines d'environnement proposés (protection de l'air et du climat, gestion des eaux usées, gestion des déchets, autres), si nécessaire sur la base d'estimations.

	Montants en milliers de francs , hors TVA, indiquer l'absence de dépenses par un «0» (zéro).	
	Redevances communales (concerne toutes les entreprises)	Autres achats de services à des tiers
Protection de l'air et du climat ¹		202
Gestion des eaux usées	211	212
Gestion des déchets	221	222
Autres domaines d'environnement ²		232
Total 2022	241	242

Veuillez lire attentivement les notes explicatives fournies en annexe.



Avez-vous effectué d'autres dépenses de protection de l'environnement en 2022?

203 ☐

Si oui, veuillez les déclarer dans le tableau ci-dessous.

204 ☐

Si non, veuillez nous renvoyer le questionnaire à l'aide de l'enveloppe-réponse jointe.

	Montants en milliers de francs , hors TVA, indiquer l'absence de dépenses par un «0» (zéro).			
	Dépenses courantes internes	Investissements end-of-pipe (traitement de la pollution)	Investissements intégrés (prévention de la pollution)	Recettes de sous-produits
Protection de l'air et du climat ^{1,3}	205	206	207	208
Gestion des eaux usées	215	216	217	218
Gestion des déchets	225	226	227	228
Autres domaines d'environnement ²	235	236	237	238
Total 2022	245	246	247	248

¹ hors dépenses consacrées aux économies d'énergie, sauf si leur objectif premier est la protection de l'environnement et non la réalisation d'économie de coûts.

² lutte contre le bruit, protection de la biodiversité, du paysage, des sols et des eaux souterraines, recherche et développement (R&D), autres activités.

³ y compris énergies renouvelables (p.ex. surcoût lié à l'achat de courant vert, coûts liés aux installations photovoltaïques, géothermiques et aux pompes à chaleur).

Commentaires concernant l'enquête, le questionnaire et les notes explicatives

301

Nous vous remercions vivement de votre précieuse collaboration.

